Toulon : le voleur d'un portable, clandestin tunisien, laisse une facture de 92 000 €

25/04/2015 à 13h04



Après avoir volé la carte Sim d'un mobile en décembre, l'homme l'a utilisée en appelant à l'étranger et en surfant sur Internet. Il a été présenté devant le tribunal correctionnel.

C'est en recevant la facture mensuelle de son opérateur téléphonique que le responsable d'une société implantée dans l'agglomération toulonnaise a failli s'étouffer.

Le montant affiché dépassait les 92.000 euros pour une seule ligne.

Après la stupéfaction, le lien était rapidement fait avec le vol d'un mobile, commis dans un des véhicules de l'entreprise,

en décembre 2014.

L'auteur du larcin utilisant depuis la carte Sim du téléphone mobile à destination des pays du Maghreb mais aussi sur internet avec l'utilisation de plusieurs giga octets de connexions.

Identifié, le voleur/utilisateur compulsif a finalement été interpellé en prison où il purge une peine de quatre mois pour **maintien sur le territoire français malgré un arrêté de reconduite à la frontière**.

Mercredi, ce Tunisien a été présenté devant le tribunal correctionnel de Toulon dans le cadre d'une comparution immédiate.

Il a indiqué vivre en France depuis quatre ans et travailler "au black". Il a précisé,*"vouloir changer de vie"*.

La présidente lui a fait remarquer que comme changement de vie, il n'avait trouvé que la prison.

Quant à la fameuse carte Sim utilisée dans son portable haut de gamme, elle aurait, selon ses dires, était trouvée par terre dans un train.

Devant les magistrats, il a indiqué être venu à Toulon pour voir un cousin et être domicilié en Allemagne où **il aurait fait valoir un droit d'asile**. […]

Source